



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

CCAS DE MORMOIRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 06/06/2025

Délibération n° 2025_018

Date de convocation : 19/05/2025

Membres en exercice : 13

Votants : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 17-06-2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le SIX JUIN à 19 Heures, le Conseil
d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence
de Monsieur Bernard LE DILY :

Présents : LE DILY Bernard, GABRIELLI Nathalie, ZAGRA Christophe,
CARTOUX Marie-Paule, ROSA Gil, GUYOTOT Mireille, LEDEZ Benoit,
Audrey PENE, Elsa GAILHAC

Procurations : KRISTIANSEN Lene pouvoir à GABRIELLI Nathalie,
Lionel MARTIN pouvoir à Bernard LE DILY, Jean-Paul ROUX pouvoir
à Christophe ZAGRA

Absent excusé : Patrick CHAVADA

Secrétaire : Christophe ZAGRA

Budget / Tarif salon solidaire bien-être et plantes

Le Président expose le CCAS organise son premier salon solidaire bien-être et plantes les 11 et 12 octobre 2025. Ce salon solidaire bien être et plantes a pour but de promouvoir la santé, l'amélioration de la qualité de vie et l'entraide à travers des approches naturelles et accessibles à tous.

Cet événement vise à sensibiliser le public à l'importance du bien-être physique et mental tout en valorisant les acteurs locaux et les pratiques solidaires.

Considérant la nécessité de promouvoir l'accès aux soins alternatifs et au bien-être pour tous, notamment les publics en situation de précarité,

Considérant l'opportunité de rassembler les acteurs locaux du bien-être, du développement durable, et de la solidarité,

Considérant la volonté de valoriser les initiatives locales et solidaires,

Considérant l'engagement du CCAS à promouvoir des événements porteurs de sens et accessibles à tous,

Le conseil d'administration ayant ouï l'exposé du président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **FIXE** des tarifs pour les exposants :
 - o Un tarif de 20 euros pour une journée
 - o Un tarif de 35 euros pour une table (1m20) pour les deux jours
 - o Un tarif de 40 euros pour deux tables (2m40) pour les deux jours
 - o Un tarif de 20 euros pour une place en extérieur pour les deux jours
- **DIT** que :
 - o Le paiement s'effectuera par chèque à l'ordre du trésor public sur la régie du CCAS
- **DIT** que :
 - o Les tarifs et les modalités de paiement seront communiqués à tous les exposants.

AUTORISE Monsieur le président à signer tout acte se rapportant à la présente.

Envoyé en préfecture le 17/06/2025

Reçu en préfecture le 17/06/2025

Publié le

ID : 084-268400736-20250606-DCA2025_018-DE

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,

Le Président

Le secrétaire : Christophe ZAGRA

Bernard LE DILY



The stamp is circular with the text "CCAS DE MOULMOIR" around the top and "MULHOUSE" at the bottom. In the center is a coat of arms featuring a bird (possibly a phoenix or eagle) rising from a base. The signature is written in dark ink over the stamp.